

---

## **8.2. VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS – OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié sur le site SÉAO pour des travaux de vidange des boues des étangs aérés;

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Philippe Chouinard, ingénieur de la firme Tetra Tech QI inc., à la suite de l'ouverture des soumissions le 27 mai 2024;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

QUE le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie GFL Environmental Services inc., pour les travaux de vidange des boues dans les étangs aérés # 1, # 2 et # 3 pour un montant de 388 430 \$, plus taxes.

Tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Pie pour cet appel d'offres font partie intégrante du contrat.



**SOUSSION POUR:**

Ville de Saint-Pie

**TITRE DU PROJET:**

Appel d'offres : TP-ETANG-VID-2304-2024  
Travaux de vidange des boues des étangs aérés

**PRÉSENTÉ PAR:**

GFL Environmental Services Inc.


**DATE:**

Le 27 mai 2024 à 11h00



**ANNEXE 1  
 BORDEREAU DE SOUMISSION**

**Pompage, déshydratation, transport et disposition des boues de la station d'épuration de la  
 Ville de Saint-Pie**

Art.	Description	Quantité approxim.	Unité	Prix unitaire	Montant total
1.0	Mobilisation et démobilisation	Forfaitaire			77 030.00
2.0	Vidange et déshydratation des boues				
2.1	Étang #1	85	TMS	645.00	54 825.00
2.2	Étang #2	100	TMS	645.00	64 500.00
3.0	Transport et disposition des boues				
3.1	Étang #1	85	TMS	393.00	33 405.00
3.2	Étang #2	100	TMS	393.00	39 300.00
Sous-total (excluant les taxes)					269 060.00
10531 3019 RT0001			T.P.S. (5%) =		13 453.00
12244 55450 TQ0001			T.V.Q.(9.975%) =		26 838.74
<b>Grand total =</b>					<b>309 351.74</b>
<b>Travaux optionnels – étang 3</b>					
2.3	Vidange et déshydratation des boues	115	TMS	645.00	74 175.00
3.3	Transport et disposition des boues	115	TMS	393.00	45 195.00
Date prévue de réalisation des travaux				Juillet 2024 la date précise sera déterminée suite à l'adjudication	
<b>Soumissionnaire:</b> <u>GFL Environmental Services Inc.</u>					
<b>Adresse:</b> <u>340 avenue du Maréchal, Lévis Québec G6C 1T8</u>					
<b>Date:</b> <u>le 23 mai 2024</u>					
<b>Signature:</b> <u>Maxime Gagné</u> 					
<b>Téléphone :</b> <u>418-837-1444</u>					

Note : Les quantités de boue sont données à titre indicatif et ont été établies en considérant une siccité variant entre 7 et 8% pour les boues accumulées dans les étangs. Le soumissionnaire ne pourra pas prétendre à un taux unitaire différent si les quantités de boue diffèrent de ce qui est présenté dans ce bordereau.

### INFORMATIONS À FOURNIR PAR ÉCRIT

- ✓ Confirmation du début des travaux dans les jours suivant l'adjudication;
- ✓ Croquis décrivant la disposition prévue des équipements, remorques, etc. sur le site;
- ✓ Nom et coordonnées du surintendant responsable de l'ensemble des opérations du contrat;
- ✓ Liste des expériences similaires réalisées au cours des deux (2) dernières années (min. 5). Seuls les projets de vidange de boues d'étangs aérés municipaux destinés au traitement des eaux usées seront acceptés.
- ✓ Liste des sous-traitants, s'il y a lieu.

## DISPOSITION PRÉVUE DES ÉQUIPEMENTS SUR LE SITE



## NOM ET COORDONNÉES DU SURINDENDANT RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

Patrice Fauchon  
GFL Environmental Services Inc.  
Superviseur  
581-994-1765



## **LISTE DES ÉQUIPEMENTS**

---

<b>Quantité</b>	<b>Description</b>
1	Drague flottante
1	Centrifugeuse 2 phases
1	Système de fabrication de polymère
1	Tamis rotatif et réservoir d'alimentation
1	Génératrice (si requis)
1	Convoyeur
2	Véhicule pour les employés
Au besoin	Boyaux, pompes et raccords nécessaires au bon fonctionnement des opérations
Au besoin	Camions et semi-remorques pour le transport des boues



---

**RÉFÉRENCES : Description sommaire de projets complétés au cours  
des dernières années par méthode mécanique**

---

**Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Ste-Thérèse et Blainville**

Dragage, déshydratation mécanique transport et valorisation des boues  
Station épuration RIAESTB : 500 Omer-DeSerre, Blainville QC J7C 5N6

4260 TMS - Septembre –octobre 2023	2 100 000 \$
4050 TMS – Septembre –octobre 2021	2 000 000 \$
2200 TMS – Juin 2020	974 000 \$
1200 TMS – Octobre 2019	635 500 \$

Contact client: Patrick Lépine

450-434-5206 p 5270

---

**Ville de Lévis**

Dragage, déshydratation, transport et valorisation des boues des étangs aérés  
Diverses stations sur le territoire de la Ville : St-Etienne, Breakeyville, St-Romuald, Lévis (Desjardins)

5600 TMS – été 2023	3 015 000 \$
---------------------	--------------

Contact client: Denis Gingras

418-835-8542

---

**Ville de Mirabel**

Vidange, élimination et valorisation des boues des étangs aérés secteur Sainte-Marianne  
Station épuration, 17555, rue des Gouverneurs, du Domaine-Vert Nord, Mirabel

875 TMS –Juillet-août 2023	590 000 \$
----------------------------	------------

Contact : François Lizotte

450-475-2008 p. 2077

---

**Ville de Drummondville**

Vidange, déshydratation mécanique transport et valorisation des boues  
Station épuration : 320, chemin du Diable, Drummondville, QC

3275 TMS – Aout-septembre 2022	1 625 000 \$
2530 TMS – Aout-septembre 2021	1 135 000 \$
2500 TMS – Aout 2020	1 170 000 \$

Contact client : Patrick Beaudry

819-474-8920

---



**Ville de Trois-Rivières**

Enlèvement des boues des étangs aérés de la Ville de Trois-Rivières  
Station d'épuration secteur Ste-Marthe-du-Cap :1501, rue Bradley à Trois-Rivières

3500 TMS – Juin à août 2023	1 630 000 \$
4000 TMS - Mai à août 2022	1 740 000 \$
3900 TMS – Mai à juillet 2021	1 077 500 \$
5695 TMS - Mai à août 2020	1 600 000 \$
9400 TMS – Juin à novembre 2019	3 334 000 \$

Client : Les Consultants Mario Cossette INC., contact : Jean Tremblay

819-373-3800

---

**Municipalité de Mont-Blanc**

Vidange, transport et disposition des boues de la station d'épuration des eaux usées  
Station épuration de la Municipalité

230 TMS – Août 2023	280 000 \$
---------------------	------------

Contact : Robert Laurin

819-688-2161 p. 224

---

**Ville de Chambly**

Enlèvement et transport hors du site des boues des quatre étangs aérés  
Station épuration : 2460, boul. Industriel, Chambly, QC J3L 4X3

4000 TMS – Octobre – novembre 2022	2 400 000 \$
------------------------------------	--------------

Contact : Sebastien Bouchard

450-658-8788

---

**Ville de Nicolet**

Vidange des bassins d'assainissement des eaux, dragage et déshydratation  
Station épuration : 1485, rue Labbé, Nicolet, QC J3T 0A5

1700 TMS – Juin-Juillet 2022	850 000 \$
------------------------------	------------

Contact : Stéphane Nourry

819-293-6901

---

**Ville de Gatineau**

Vidange d'un étang et valorisation de boues de l'usine d'épuration du secteur Masson-Angers  
Station épuration : 150, chemin de la Rive, Gatineau, QC J8M 1V2

1900 TMS – Juin-Juillet 2022	1 010 000 \$
------------------------------	--------------

Contact : Fabien Hollard

819-243-2345



## **LISTE DES SOUS-TRAITANTS**

---

### **Pour le transport des boues :**

Transport Dofralex Inc.  
1735, chemin du Pays-Brulé  
Nicolet, Québec  
J3T 1T5  
Téléphone : 819-293-6800

### **Pour le service de grue :**

Grues Bellerive  
2364, rue de la Vérendrye  
Varenne, Québec QC G2K 1L9  
Téléphone : 418-808-0257

### **Pour le service de valorisation :**

Logiag Inc  
265 boul Industriel, suite 100  
Chateauguay, Québec  
J6J 4Z2  
Téléphone : 450-427-3000



**Ville de Saint-Pie**

Travaux de vidange des boues des étangs aérés

Appel d'offres no TP-ETANG-VID-2304-2024

Date de réalisation : Entre le mois de mai et le 15 août 2024

**ÉCHÉANCIER PRÉLIMINAIRE DES TRAVAUX**

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS // DATE	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7	Jour 8	Jour 9	Jour 10	Jour 11	Jour 12	Jour 13	Jour 14	Jour 15
<b>Mobilisation</b>															
Arrivée des équipements	■														
Montage du chantier	■														
Mise à l'eau de la drague (grue)	■	■													
Raccordement électrique		■													
<b>Procédé mécanique 185 TMS (étangs 1 et 2 )</b>															
Vidange, transport et disposition des boues des étangs aérés			■	■	■	■	■	■	■						
Changement d'étang			■	■	■	■	■	■	■						
<b>*** Travaux optionnels *** Procédé mécanique 115 TMS (étang 3 )</b>															
Vidange, transport et disposition des boues des étangs aérés										■	■	■	■	■	
<b>Démobilisation</b>															
Démontage du chantier															
Sortie de la drague du bassin (grue)														■	■
Débranchement électrique														■	■
Départ des équipements du site														■	■

**NOTES :**

*Le présent échancier est présenté à titre indicatif et peut-être sujet à changements selon les disponibilités des équipements et les conditions de réalisation du projet comme la météo*

*Advenant que le contrat soit octroyé à GFL, les dates de réalisation pourront être déterminées en collaboration avec le représentant de la Municipalité lors de la rencontre de démarrage.*





## ADDENDA NUMÉRO 1

Le soumissionnaire doit accuser réception de cet addenda et inscrire, à l'endroit prévu à cette fin dans la formule de soumission, la date de réception de l'addenda, à défaut de quoi sa soumission peut être rejetée.

Cet addenda fait partie intégrante du document de la soumission et le modifie de la façon suivante :

### QUESTIONS/RÉPONSES

Q1 À la clause 1.1 Description sommaire des ouvrages tout comme dans le Bordereau de soumission, il est mentionné que la ville se réserve l'option de vidanger ou non l'étang #3 en tout ou en partie. À ce compte à quel moment la ville décidera d'effectuer ou non ces travaux? Cette décision influencera plusieurs aspects du travail opérationnel qui nécessitent des délais de traitement, notamment les analyses de conformité des boues et les autorisations ministérielles de valorisation pour ne nommer que ceux-ci.

R1 : La décision pourrait être prise dès l'octroi de contrat prévu le 7 mai. Le tout sera également discuté avec l'adjudicataire du contrat lors de la réunion de démarrage.

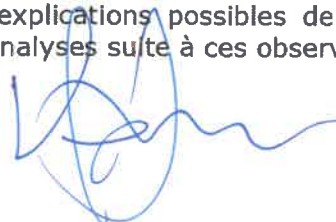
Q2 À la clause 1.3 Échéancier et modalités de paiement, la période de réalisation des travaux n'a pas été changée depuis le dernier AO (1er avril au 15 août 2024), est-ce possible de la modifier en regard de ce nouvel AO s.v.p.?

R2 : La période de réalisation des travaux prévue est du mois de mai au 15 août 2024

Q3 À la clause 1.8 Odeur, il y a mention qu'il pourrait être nécessaire pour l'adjudicataire d'ajouter un produit, dont la chaux, afin de rabaisser le niveau d'odeur. En regard de cette demande, j'aimerais valider si vous avez les autorisations nécessaires, en vertu du MELCCFP, pour que de telles opérations soient réalisées sur votre site? Il faut comprendre qu'une Autorisation Ministérielle pourrait être requise et que le délai entre l'adjudication et le début des travaux pourrait ne pas être suffisant pour réaliser une telle demande.

R3 : L'adjudicataire du contrat devra mettre tout en œuvre pour minimiser la propagation des odeurs lors de ces opérations de vidange, déshydratation et transport des boues.

Q4 Annexe 4 du rapport d'Écho-Tech en annexe 8 : Les résultats des deux échantillons de l'étang 1 sont très différents au niveau des paramètres suivants : Aluminium, Fer, Phosphore et Mercure. Quelles sont les explications possibles de tels écarts entre les résultats? Y a-t-il eu une reprise des analyses suite à ces observations?



La mesure de mercure de 6.5 mg/kg est spécifiquement problématique. À ce niveau, le paramètre est hors catégorie et la valorisation en milieu agricole devient impossible considérant que la limite maximale pour le Mercure est 4 mg/kg pour la valorisation par avis de projet. Est-ce qu'il serait envisageable de reprendre une analyse à jour de ce bassin afin de conforter le valorisateur pour le recyclage agricole ou encore, est-ce que la Ville est d'accord pour décharger l'adjudicataire de la responsabilité avec cet appel d'offres advenant le dépassement de seuil empêchant la valorisation agricole?

R4 : Nous n'avons aucune explication concernant la variation de concentration entre les 2 échantillons prélevés dans l'étang 1 en 2022. Nous joignons à titre informatif le rapport de caractérisation de 2021 comme information additionnelle. Les soumissionnaires peuvent prélever un nouvel échantillon si requis. Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'établir la méthode et lieu de disposition des boues selon les caractéristiques disponibles des boues.

**FIN DE L'ADDENDA 1 — TP-ETANG-VID-2304-2024**



Annick Lafontaine, greffière et responsable de l'appel d'offres



## **ADDENDA NUMÉRO 2**

Le soumissionnaire doit accuser réception de cet addenda et inscrire, à l'endroit prévu à cette fin dans la formule de soumission, la date de réception de l'addenda, à défaut de quoi sa soumission peut être rejetée.

Cet addenda fait partie intégrante du document de la soumission et le modifie de la façon suivante :

### **DEVIS – APPEL D'OFFRES**

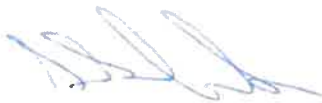
Les soumissionnaires doivent prendre note que la date d'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 23 avril 2024 à 11 h est reportée au **mardi 30 avril 2024 à 11 h**.

### **QUESTION/RÉPONSE**

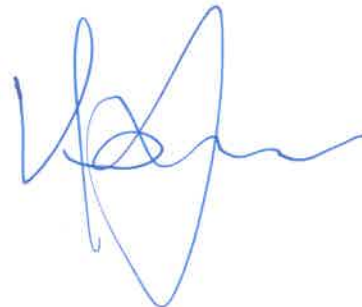
Q1 Serait-il possible de retirer l'obligation potentielle de chauler les boues puisqu'il s'agit d'une option qui ne sera pas permise par le MELCCFP (mélange de chaux sur un lieu non autorisé) même si la ville l'exige?

R1 : Le soumissionnaire est responsable d'utiliser la méthode qu'il souhaite pour minimiser l'impact des odeurs si ces méthodes de travail font en sorte d'empirer la situation. L'utilisation de la chaux n'est pas une obligation. À cet effet, la Ville n'a pas d'autorisation spécifique d'utiliser la chaux. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'utiliser des méthodes qui sont conformes à la réglementation en vigueur.

**FIN DE L'ADDENDA 2 – TP-ETANG-VID-2304-2024**



Annick Lafontaine, greffière et responsable de l'appel d'offres



### ADDENDA NUMÉRO 3

Le soumissionnaire doit accuser réception de cet addenda et inscrire, à l'endroit prévu à cette fin dans la formule de soumission, la date de réception de l'addenda, à défaut de quoi sa soumission peut être rejetée.

Cet addenda fait partie intégrante du document de la soumission et le modifie de la façon suivante :

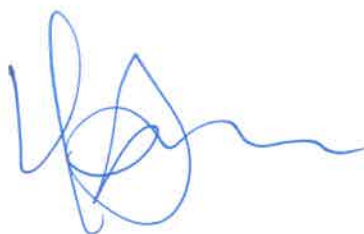
### DEVIS – APPEL D'OFFRES

Les soumissionnaires doivent prendre note que la date d'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 30 avril 2024 à 11 h est reportée au **mardi 21 mai 2024 à 11 h**.

**FIN DE L'ADDENDA 3 – TP-ETANG-VID-2304-2024**



Annick Lafontaine, greffière et responsable de l'appel d'offres



#### **ADDENDA NUMÉRO 4**

Le soumissionnaire doit accuser réception de cet addenda et inscrire, à l'endroit prévu à cette fin dans la formule de soumission, la date de réception de l'addenda, à défaut de quoi sa soumission peut être rejetée.

Cet addenda fait partie intégrante du document de la soumission et le modifie de la façon suivante :

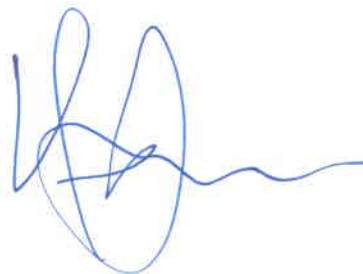
#### **DEVIS – APPEL D'OFFRES**

Les soumissionnaires doivent prendre note que la date d'ouverture des soumissions prévue pour le mardi 21 mai 2024 à 11 h est reportée au **lundi 27 mai 2024 à 11 h**.

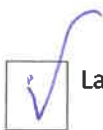
**FIN DE L'ADDENDA 4 – TP-ETANG-VID-2304-2024**



Annick Lafontaine, greffière et responsable de l'appel d'offres



**ANNEXE 3**  
**ATTESTATION DE VISITE PRÉALABLE DES LIEUX**



La visite des lieux a été effectuée

Par

KELLY RYAN

Nom et prénom

DIRECTEUR PROLEDE

Titre de la personne au sein de l'entreprise

Jour, date, heure

12 AVRIL 2024 9:00AM



Accompagné du responsable du service

Accompagné par : Robert Choquette, contremaître aux travaux publics

Nous reconnaissons avoir visité et examiné attentivement les sites des travaux et avoir constaté les conditions inhérentes à l'exécution des travaux.

REPÉSENTANT DU SOUMISSIONNAIRE :

Signature

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT  
DE LA VILLE :

Robert Choquette, contremaître aux travaux publics

*lllp*



Je déclare : *[cocher l'une ou l'autre des options]*

- que je n'ai, en aucun moment, directement ou par l'entremise d'une autre personne, effectué des communications d'influence pour l'obtention du contrat auprès d'un membre du conseil ou d'un employé de la Municipalité;

OU

- que j'ai, directement ou par l'entremise d'une autre personne, effectué des communications d'influence pour l'obtention du contrat auprès d'un membre du conseil ou d'un employé de la Municipalité, mais qu'elles ont respecté la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et le *Code de déontologie des lobbyistes*. Les personnes qui ont ainsi été contactées sont les suivantes :

Je déclare : *[cocher l'une ou l'autre des options]*

- que je suis un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* ;

OU

- que je ne suis pas un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

**J'affirme solennellement TOUT CE QUI PRÉCÈDE**

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE :  
(Nom en lettre moulée)

MAXIME GAGNÉ

SIGNATURE :

DATE :

le 23 mai 2024



**ANNEXE 7**  
**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Nom de la compagnie qui soumissionne : GFL Environmental Services Inc.  
(ci-après désignée, l'entreprise)

Je soussigné(e) déclare que (veuillez cocher l'une des quatre cases suivantes) :

- L'entreprise n'a pas d'établissement au Québec;
- L'entreprise a un établissement au Québec, mais emploie moins de 50 personnes au Québec et/ou n'est pas visée par le chapitre V du titre II de la Charte de la langue française;
- L'entreprise a un établissement au Québec et emploie 50 personnes et plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois. Veuillez préciser la date à partir de laquelle l'entreprise emploie 50 personnes et plus \_\_\_\_\_;
- L'entreprise a un établissement au Québec, emploie, durant une période de six mois, au Québec, 50 personnes ou plus et est visée par le chapitre V du titre II de la Charte de la langue française (si vous avez coché cette case, veuillez cocher l'une des trois cases suivantes) :
  - je déclare que l'entreprise détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF) et je le joins à la présente déclaration;
  - je déclare que l'entreprise ne détient pas de certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Je joins à la présente déclaration une attestation d'application au programme de francisation en vigueur délivré par l'OQLF;
  - je déclare que l'entreprise ne détient pas de certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF) ou d'attestation d'application d'un programme de francisation. Je joins à la présente déclaration une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF depuis moins de 18 mois en lien avec la transmission de l'analyse de la situation linguistique à l'OQLF.

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE :  
(Nom en lettre moulée)

MAXIME GAGNÉ

SIGNATURE :

  
le 23 mai 2024

DATE :

Office québécois  
de la langue  
française

Québec 

# *Certificat de francisation*

Le présent certificat atteste que dans l'entreprise  
**GFL Services environnementaux**  
(GFL Environmental services inc.)

N° 7704 4014

la langue française possède le statut prévu  
par la *Charte de la langue française* et ses règlements.

Déjà délivré à Montréal, le 19 avril 2018

Réimprimé le 16 janvier 2023

La présidente-directrice générale,





Datée du 1 avril 2024

**Délégation de pouvoir au nom de GFL Environmental Services Inc.**

Conformément à la résolution du conseil d'administration de GFL Environmental Services Inc. (la "Société"), en date du 17 décembre 2021, la soussignée Mindy Gilbert agissant en sa qualité de dirigeant de la Société, autorise les personnes suivantes à signer tous contrats, soumissions, ententes, documents, demandes, documents relatifs aux certificats d'autorisation, autorisations, déclarations, permis et licences jugées requises conformément aux lois, règlements ou avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Elle autorise également à signer tous règlements, politiques et lignes directrices en matière d'environnement, pour permettre à la Société, d'exercer ses activités au Québec.

- I. Ian Ross
- II. Maxime Gagne
- III. Vincent Lachance

**GFL ENVIRONMENTAL SERVICES INC.**

  
\_\_\_\_\_  
Nom: Mindy Gilbert  
Titre: Secrétaire



FORMULAIRE BNQ 1809-900/H  
CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

N° : 67177-24-28

1. COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY (nom de la caution), dont le bureau principal dans la province de Québec est situé au 1002, Rue Sherbrooke, bureau 2220, Montréal (Québec) H3A 3L6 (adresse), ici représenté(e) par Sarah Picard, mandataire, ci-après appelé(e) la « Caution », après avoir pris connaissance d'une soumission écrite devant être présentée à VILLE DE SAINT-PIE (maitre de l'ouvrage), ci-après appelé(e) le « Maître de l'ouvrage », le 27 mai 2024 (date) par GFL ENVIRONMENTAL SERVICES INC. (entrepreneur), ici représenté(e) par Maxime Gagné dument autorisé(e), ci-après appelé(e) l'« Entrepreneur », pour APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO TP -ETANG -VID-2304-2024 POUR DES TRAVAUX DE VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS 2024

(description des travaux), se porte caution de l'Entrepreneur envers le Maître de l'ouvrage aux conditions décrites ci-dessous.

La Caution et l'Entrepreneur, en cas du retrait de la soumission conforme ayant le prix le plus bas par l'Entrepreneur, entre le moment de l'ouverture des soumissions et le moment où l'offre contenue dans la soumission est acceptée par résolution du Maître de l'ouvrage, ou en cas de défaut par l'Entrepreneur de fournir, dans les délais requis, les polices d'assurance, les cautionnements et les renseignements demandés par le Maître de l'ouvrage dans les documents du contrat, pour quelque raison que ce soit et après qu'un avis lui aura été donné, s'obligent à payer au Maître de l'ouvrage la différence en argent entre, d'une part, le montant de la soumission (incluant les taxes) présentée par cet Entrepreneur et, d'autre part, le montant du contrat (incluant les taxes) que le Maître de l'ouvrage a conclu légalement avec une autre personne pour l'exécution des travaux, si ce dernier montant est supérieur au premier, leur responsabilité étant limitée à un montant représentant dix pour cent (10 %) du montant de la soumission de l'Entrepreneur (incluant les taxes).

La Caution s'engage à fournir un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre, des matériaux et des services conformes aux formulaires 1809-900/J et 1809-900/D si l'Entrepreneur conclut un contrat avec le Maître de l'ouvrage. Chacun de ces cautionnements sera établi à un montant de cinquante pour cent (50 %) du prix du contrat, incluant les taxes applicables.

L'Entrepreneur dont la soumission a été acceptée doit en être avisé dans les soixante (60) jours qui suivent la date limite de réception des soumissions, sans quoi la présente obligation est nulle.

2. Dans tous les cas, la Caution et l'Entrepreneur ne seront pas responsables d'un montant supérieur à celui spécifié dans le présent cautionnement, soit dix pour cent (10 %) du montant de la soumission de l'Entrepreneur (incluant les taxes).
3. La Caution renonce au bénéfice de discussion.
4. Ce cautionnement est régi par le droit applicable au Québec et, en cas de contestation, les tribunaux du Québec sont seuls compétents.
5. L'Entrepreneur intervient aux présentes pour y consentir et, à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle.

En foi de quoi, la Caution et l'Entrepreneur, par leurs représentants dument autorisés, ont signé à Québec (province de Québec), le 11 avril 2024



COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY  
Sarah Picard, mandataire  
(L'Entrepreneur) Maxime Gagné  
(Témoin) Raphaëlle Denis  
GFL ENVIRONMENTAL SERVICES INC.  
(Témoin) Eliane Necela



STRATÉGIES  
EN ASSURANCE

Québec, le 27 avril 2023

*English version below*

Cautionnements électroniques / Electronic Surety Bond documents

---

À qui de droit,

EGR Inc. est un cabinet de courtage en assurances et cautionnements mandataire de la plupart des compagnies d'assurance accréditées à fournir les produits de cautionnement au Canada.

En raison de problèmes de logistique associés au milieu de travail hybride et à la numérisation des processus d'affaires, nous avons mis en place une mesure selon laquelle tous les cautionnements sont désormais signés électroniquement et transmis aux débiteurs principaux par voie électronique.

Nous invitons les entrepreneurs à joindre cette communication à leurs documents de cautionnement et comptons sur la collaboration des bénéficiaires afin qu'ils acceptent ceux-ci comme documents officiels. En cas de doute, nous invitons les bénéficiaires à communiquer avec nous au [cautionnement-qc@egr.ca](mailto:cautionnement-qc@egr.ca) afin de confirmer la validité desdits cautionnements. Un original des cautionnements pourra être transmis subséquemment aux bénéficiaires qui l'exigeront.

---

To whom it concerns,

EGR Inc. is an insurance and surety brokerage firm with power of attorney for most of Canadian surety bonds providers.

Due to logistical issues associated with a hybrid workplace and the continued digitization of business processes, all surety bonds and related documents will be digitally signed & seal and electronically delivered to Principals.

We invite Principals to attach a copy of this letter to their bond documentation and count on Owners' collaboration to accept these as valid documentation. In doubt, we encourage Owners to contact us at [cautionnement-qc@egr.ca](mailto:cautionnement-qc@egr.ca) in order to validate authenticity of surety bond documentation. Original bonds will be available for owners who request it.



Marc Lacasse  
Directeur Principal – Cautionnement / Senior Manager – Surety  
EGR Inc.

# CERTIFICAT D'ASSURANCE

DATE  
23/06/07

**Cette attestation est émise uniquement à titre de renseignement et ne confère aucun droit à son détenteur et n'engage nullement l'Assureur.  
Cette attestation ne modifie ni ne prolonge la garantie couverte par les polices désignées ci-dessous.**

<b>NOM ET ADRESSE POSTALE DU COURTIER</b> NFP Canada Corp. 100 King Street West, Suite 5140 Toronto, ON M5X 1E1	COMPAGNIE D'ASSURANCE <b>A</b> <b>AIG Insurance Company of Canada</b>
	COMPAGNIE D'ASSURANCE <b>B</b> <b>Lloyd's Underwriters</b>
<b>NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ASSURÉ</b> GFL Environmental Inc. / Services Matrec, Inc. / Accuworx Inc. GFL Environmental Services Inc. 10930 Sherbrooke Est Montreal, ON H1B 1B4	COMPAGNIE D'ASSURANCE <b>C</b> <b>Liberty Mutual Insurance Company</b>
	COMPAGNIE D'ASSURANCE <b>D</b> <b>Chubb Insurance Company of Canada</b>
	COMPAGNIE D'ASSURANCE <b>E</b>

## COUVERTURES

La présente attestation certifie que les contrats d'assurance ci-après mentionnés ont été émis au nom de l'assuré ci-dessus nommé pour la période de couverture indiquée. Cependant, les garanties couvertes par les contrats décrits aux présentes sont soumises à toutes les modalités, exclusions et conditions desdits contrats, prévalant sur toutes les exigences, modalités ou conditions de tout autre contrat ou document émis en considération de la présente attestation. LES MONTANTS DE PAIEMENT DE RÉCLAMATIONS PEUVENT AVOIR ÉTÉ DÉDUITS DES MONTANTS DE GARANTIE.

CATÉGORIE D'ASSURANCE	LTR CO	NUMÉRO DE POLICE	DATE D'EFFET	DATE D'ÉCHÉANCE	LIMITES DE GARANTIE	
					(En dollars canadiens sauf si indiqué autrement)	
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE DES ENTREPRISES</b> Incluant et non-limité aux: dommages corporels et matériels, préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité, responsabilité des lieux et des opérations, pluralité d'assurance, responsabilité des employeurs contingente, responsabilité contractuelle, FAQ no.94, FAQ no.96, FAQ no.99	A	RMGL 80777651	2023/06/01	2024/06/01	Par Événement	5 000 000 \$
					Limite Globale Annuelle	10 000 000 \$
					Produits/Travaux Ann	5 000 000 \$
					Auto non-prop. QPF6	5 000 000 \$
					Resp. Civile Locataires	5 000 000 \$
					Resp. Employeur	5 000 000 \$
					Resp. Avantages Sociaux	5 000 000 \$
<b>ASSURANCE DES BIENS</b> Tous risques, coût de remplacement, incluant: refoulement des égouts, inondation, tremblement de terre	B	UP2305227	2023/06/01	2024/06/01	Par Sinistre	15 000 000 \$
<b>RESPONSABILITÉ AUTOMOBILE</b> Incluant et non-limité aux: l'assurance des personnes, tiers non-assurés, indemnisation direct/damages matériels	A	RMBA 23177072 RMBA 23177073	2023/06/01	2024/06/01	Limites de Responsabilités	5 000 000 \$
					Franchise	
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE POLLUTION DES ENTREPRENEURS</b> inclut Responsabilité professionnel	C	UO1TO1ABR2KC123	2023/06/01	2024/06/01	Par Réclamation	20 000 000 \$
					Limite Globale Annuelle	20 000 000 \$
					Responsabilité professionnelle	20 000 000 \$
<b>RESPONSABILITÉ UMBRELLA</b> En excédant des polices d'assurance responsabilité civile et automobile	D	XBC602852	2023/06/01	2024/06/01	Par Événement	15 000 000 \$
					Limite Globale Annuelle	15 000 000 \$

**DESCRIPTION DES ACTIVITÉS/EMPLACEMENTS/VÉHICULES/ÉLÉMENTS SPÉCIAUX AUXQUELS CE CERTIFICAT S'APPLIQUE (mais seulement en ce qui a trait aux activités de l'assuré désigné)**  
 Responsabilité légale en matière de pollution des locaux (formulaire de réclamation)  
 Liberty Mutual Insurance  
 Policy No. TV1TO1ABR2J8123  
 Policy Term: 1er juin 2023 - 1er juin 2024  
 \$20,000,000 Par événement

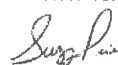
### TITULAIRE DE L'ATTESTATION - NOM ET ADRESSE POSTALE

A qui de droit

### RÉSILIATION

En cas de résiliation de l'un des contrats mentionnés avant la date d'échéance spécifiée, l'assureur émetteur de la police se propose de donner au titulaire désigné ci-dessus un préavis écrit de 30 jours mais ne saurait s'y engager. À défaut d'envoi de ce préavis, la compagnie se dégage de toute obligation ou responsabilité de tout genre à la compagnie, ses agents ou représentants.

REPRÉSENTANT AUTORISÉ





Le 2 mai 2024

Monsieur Patrick Dovigi  
GFL environmental services inc.  
100 NEW PARK PLACE SUITE 500  
CONCORD ON L4K 0H9

Direction régionale de Longueuil  
25, boulevard La Fayette  
Longueuil (Québec) J4K 5B7  
Tél. : 450 442-6262 ou 1 800 267-4612

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1177044014

**Objet : Réponse à une demande de validation de conformité - Santé et sécurité du travail**

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, sur la foi des renseignements qui nous ont été fournis et après analyse du dossier, nous vous confirmons qu'en date du 2 mai 2024, votre entreprise est **conforme** à l'égard des obligations suivantes envers la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) :

- transmettre la déclaration des salaires assurables versés;
- transmettre le ou les bordereaux de paiement selon les modalités prévues;
- effectuer les versements périodiques selon les modalités prévues;
- payer la cotisation due ou respecter une entente de paiement, advenant la présence d'une cotisation due.

À noter que la présente lettre ne dégage pas un donneur d'ouvrage quant au paiement de la cotisation relative à la santé et à la sécurité du travail due par un entrepreneur, et ce, en vertu de l'article 316 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Seule une attestation de conformité, demandée à la fin des travaux, est valable à cet égard.

Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction de la cotisation  
des employeurs

## Attestation de Revenu Québec

Cette attestation est délivrée à la personne suivante :

GFL ENVIRONMENTAL SERVICES INC .  
100, NEW PARK PL, SUITE 500  
CONCORD (ONTARIO) L4K 0H9

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1177044014

Elle atteste que la personne dont le nom figure ci-dessus répond, à la date de délivrance, aux conditions suivantes :

- Elle a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales québécoises.
- Elle n'a pas de compte en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu du Québec en vertu de ces lois fiscales ou, si elle a un compte en souffrance, elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
  - le recouvrement de ses dettes a été légalement suspendu;
  - des dispositions ont été convenues avec elle pour assurer le paiement de ses dettes, et elle n'est pas en défaut à cet égard.

Cette attestation est délivrée sous réserve des droits du ministre du Revenu, qui peut notamment procéder à toute vérification, à toute inspection, à tout examen ou à toute enquête. Le ministre peut aussi établir toute détermination, toute imposition et toute cotisation. Enfin, il peut rendre toute décision et recouvrer tout montant relativement à la personne dont le nom figure ci-dessus.

**Numéro de l'attestation :** 520142-FHFH-1164250

**Date et heure de délivrance de l'attestation :** 27 mars 2024 à 17 h 6 min 6 s

**Date de fin de la période de validité de l'attestation :** 30 juin 2024

Certaines personnes pourraient être assujetties, selon certaines lois, aux obligations relatives à l'attestation de Revenu Québec, notamment l'obligation de vérifier l'authenticité de cette attestation. Pour plus d'information concernant les contrats visés par l'attestation de Revenu Québec, consultez notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).

## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2024-04-26 09:19:49

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1177044014
Nom	GFL ENVIRONMENTAL SERVICES INC.

##### Adresse du domicile

Adresse	100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada
---------	--

##### Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

##### Immatriculation

Date d'immatriculation	2021-10-27
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2021-10-27
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

##### Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2021-10-01 Fusion
Régime constitutif	ONTARIO : Loi sur les sociétés par actions, L.R.O. c. B.16
Régime courant	ONTARIO : Loi sur les sociétés par actions, L.R.O. c. B.16

##### Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2024-02-01
---	------------

Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2024-02-01 2023
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2024	2025-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2023	2024-07-01

### Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

### Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion simplifiée	ONTARIO : Loi sur les sociétés par actions, L.R.O. c. B.16	2024-01-01	Aqua-Solve Services Inc. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada		1177044014
			Solvent Buddy (Western) Inc. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada		
			Fielding Chemical Technologies Inc. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada		
Fusion simplifiée	ONTARIO : Loi sur les sociétés par actions, L.R.O. c. B.16	2022-12-01	DRAIN-ALL LTD 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada	1147709191	1177044014
			Drain-All Equipment Inc. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada		
			Drain-All Plumbing, Drain and Sewer Services Ltd. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada		
Fusion simplifiée	ONTARIO : Loi sur les sociétés par actions, L.R.O. c. B.16	2022-01-01	ENVIROSYSTEMS INCORPORATED 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada	1175773341	1177044014
			R.S.R. ENVIRONNEMENT INC. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada	1174627530	
			REVOLUTION ENVIRONMENTAL SOLUTIONS ACQUISITION GP INC. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada	1170672340	
			WATER BLASTING & VACUUM SERVICES INC. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada	1149237761	
			REVOLUTION ORS ACQUISITION GP INC. 2300-100 Wellington St. West, TD West Tower CP 22 Toronto Ontario M5K1A1 Canada	1170672738	
			GFL Blue Jay Inc. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada	1176597103	
			MARINE CLEAN LTD 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan Ontario L4K0H9 Canada	1166820523	
Fusion simplifiée	ONTARIO : Loi sur les sociétés par actions,	2021-10-01	TERRAPURE ENVIRONMENTAL LTD. 100 New Park Place, Suite 500	1174201310	1177044014

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
	L.R.O. c. B.16		Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada 2859637 Ontario Inc. 100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada		

#### Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

#### Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

#### Activités économiques et nombre de salariés

##### 1<sup>er</sup> secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9999
Activité	Autres services
Précisions (facultatives)	Gestion des déchets industriels

##### 2<sup>e</sup> secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

#### Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec  
De 250 à 499  
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail  
Non tenue de déclarer cette information

#### Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir

##### Actionnaires

##### Premier actionnaire

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom	GFL Environmental Inc.
Adresse du domicile	100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada

##### Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

##### Liste des administrateurs

Nom de famille	Dovigi
Prénom	Patrick
Date du début de la charge	2021-10-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada

#### **Dirigeants non membres du conseil d'administration**

Nom de famille	Gilbert
Prénom	Mindy
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada

Nom de famille	Pelosi
Prénom	Jonathan Lucas
Fonctions actuelles	Principal dirigeant: Trésorier
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada

#### **Déclaration relative aux bénéficiaires ultimes**

Tous les bénéficiaires ultimes de l'entreprise ont été retracés et identifiés.

#### **Liste des bénéficiaires ultimes**

Nom	GFL Environmental Inc.
Date du début du statut	2023-03-31
Date de fin du statut	
Situations applicables au bénéficiaire ultime	Plus de 75 % des droits de vote
Adresse du domicile	100 New Park Place, Suite 500 Vaughan, Ontario L4K0H9 Canada

#### **Fondé de pouvoir**

Nom	152928 Canada Inc.
Adresse du domicile	4100-1155 Boulevard René-Lévesque Ouest Montréal, Québec H3B3V2 Canada

#### **Administrateurs du bien d'autrui**

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

## Établissements

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
<b>0002 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX</b>	125 rue Bélanger Châteauguay (Québec) J6J4Z2 Canada	Sociétés de portefeuille (holdings) (7215)
<b>(Établissement principal)</b>		
0011 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	342 rue Henry-Bessemer Bois-des-Filion (Québec) J6Z4S7 Canada	Autres services (9999)
0010 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	195 rue des Négociants, CP 536 Rimouski, Québec G5L7C5 Canada	Autres services (9999)
0009 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	1995 3e Avenue Est, CP 85 Val d'Or, Québec J9P5W5 Canada	Autres services (9999)
0008 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	3500 ch. des Sables Saguenay (Québec) G7N1L9 Canada	Autres services (9999)
0007 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	133 av. Marcel-Baril Rouyn-Noranda (Québec) J9X7B9 Canada	Autres services (9999)
0006 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	185 montée Calixa-Lavallée Verchères (Québec) J0L2R0 Canada	Autres services (9999)
0005 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	8147 rue Grenache Montréal (Québec) H1J1C4 Canada	Autres services (9999)
0004 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	8381 place Marien Montréal-Est (Québec) H1B5W6 Canada	Autres services (9999)
0003 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	8925 Boulevard Industriel Chambly, Québec J3L4X3 Canada	Autres services (9999)
0001 - GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	10930 rue Sherbrooke Montréal-Est (Québec) H1B1B4 Canada	Sociétés de portefeuille (holdings) (7215)

## Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

## Index des documents

### Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2024-02-01
Déclaration de mise à jour courante de fusion	2022-12-21
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2022-09-16
Déclaration de mise à jour courante	2022-06-03
Déclaration de mise à jour courante	2022-05-07
Déclaration de mise à jour courante	2022-02-09
Déclaration de mise à jour courante de fusion	2022-01-24
Déclaration de mise à jour courante	2021-11-11
Déclaration d'immatriculation	2021-10-27

## Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2024-02-01

### Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
GFL ENVIRONMENTAL SERVICES INC.		2021-11-11		En vigueur
TERRAPURE ENVIRONMENTAL LTD.		2021-10-27	2021-11-11	Antérieur

#### Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
MATREC		2024-02-01		En vigueur
ENVIRO PB		2022-09-16		En vigueur
SERVICES SANITAIRES DE RECYCLAGE EXPERT		2022-09-16		En vigueur
GFL SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	GFL ENVIRONMENTAL SERVICES	2021-11-11		En vigueur
ENVIRONNEMENTAL TERRAPURE		2021-10-27	2022-01-24	Antérieur
TERRAPURE (TM)		2021-10-27	2022-01-24	Antérieur
TERRAPURE ENVIRONMENTAL (TM)		2021-10-27	2022-01-24	Antérieur

